



Programme de formation PREV-02 - Les clés de la prévention sur chantier

Durée : 7 heures - 1 jour

Tarif : 300,00 €

Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : ilebreton@afortech.com

Enjeux

- Adopter une démarche de prévention des risques afin d'appliquer les exigences en matière de réglementation,
- Intégrer les enjeux de la prévention pour sécuriser ses affaires,
- Éviter les arrêts de chantier, les sanctions financières et les condamnations pénales.

Objectifs de la formation

- Intégrer dans son management d'équipe les principes de santé et sécurité au travail,
- Donner des consignes appropriées pour un chantier en sécurité,
- Faire appliquer les consignes de sécurité mises en place par l'établissement de façon à ne pas bloquer le travail.

Public visé

Encadrement de chantier.

Toute personne nouvellement en charge d'une responsabilité d'encadrement de terrain.

Prérequis

Aucun

Matériel nécessaire

Aucun

Description

Connaissance du milieu santé et sécurité au travail :

- historique de la prévention,
- accident du travail et maladie professionnelle,
- définition du risque et du danger,
- enjeux de la prévention : enjeu social, dimension économique de la prévention sur les chantiers, enjeu juridique.

Acteurs de la prévention :

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

 Réglementaires - Obligatoires  Techniques Métiers  Management d'affaires et d'équipes  Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI



- acteurs internes : service prévention, médecine du travail, CHSCT, acteurs externes : OPPBTP, CARSAT, inspecteur du travail, CSPS.

Analyse des risques :

- analyse de l'activité,
- préparation d'un chantier,
- EPI,
- identification des risques en fonction de l'activité (TMS, travail en hauteur, incendie, risque routier, pandémie...),
- réflexion sur les mesures de prévention,
- présentation d'une grille de préparation de chantier.

Législation :

- principes de prévention,
- PPSPS et plans de prévention : PPSPS ou plan de prévention, comment rédiger un PPSPS,
- transmission des consignes,
- gestion des sous-traitants,
- responsabilité du travailleur, responsabilité de l'employeur : délégation de pouvoirs, faute inexcusable.

Communication :

- message, communication écrite, prévention : une volonté commune, outils de communication internes : consignes de sécurité sur le chantier, procédures, affichage adapté au chantier, accueil sécurité des nouveaux embauchés et intérimaires, présentation d'une grille d'audit sécurité/prévention chantiers.

Modalités pédagogiques

Échanges thématiques des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.

Apports d'outils, de process et de sources documentaires.

Réflexion sur l'appropriation des apports.

Modalités d'évaluation et de suivi

Alternance théorie/pratique : exercices et études de cas permettant d'analyser et de prévenir les risques sur chantier.

Profil du formateur

Consultant en Santé et Sécurité au travail (IPRP).

Informations complémentaires

Les plus

La formation s'articule autour d'une analyse de l'activité sur chantiers, l'écart existant entre le travail prescrit et le travail réel.

Cette méthodologie permet de créer l'adhésion des travailleurs, d'obtenir une acceptation large aux différentes mesures de prévention.

Prochaines sessions

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI

